



COMMUNIQUÉ COMWNIONE

Le 11 juillet 2021

La réunification de la Bretagne attendra

Le Sénat a rejeté, dans le cadre du projet de loi décentralisation dite 3DS, des amendements portés par les sénateurs de Loire-Atlantique Ronan Dantec et Joël Guerriau.

Ils visaient à rendre obligatoire une consultation par l'Etat, des électeurs d'un département, lorsqu'au moins 1/10^{ème} d'entre eux demandent leur rattachement à une autre région.

Si cet amendement avait été retenu, la pétition de Bretagne Réunie totalisant 105 000 électeurs de Loire-Atlantique aurait été recevable.

Bretagne Réunie rappelle solennellement la gravité de ces rejets de démarches citoyennes qui éloignent de plus en plus les électeurs des urnes.

Une fois de plus, Bretagne Réunie s'inquiète des fractures de plus en plus béantes entre le fonctionnement étatique et les citoyens.

Dans une démocratie représentative digne de ce nom les deux assemblées doivent être à l'écoute des habitants. Tout comme d'ailleurs les structures étatiques qui ont récemment, à travers un ministre de l'Éducation et un petit groupe de hauts fonctionnaires au sein du Conseil Constitutionnel, enlevé toutes les évolutions démocratiques respectueuses des langues minoritaires, d'une loi pourtant votée par les deux chambres.

La Bretagne et les Bretons sont exaspérés par ces attaques incessantes contre leur unité territoriale et leur langue.

Bretagne Réunie BP 49032 44090 Nantes Cedex 1

Visiter notre site : www.bretagnereunie.bzh

Nos contacts : contact@bretagnereunie.bzh 06 82 67 19 46